

ABONNEMENTS

SUISSE

1 an . . . fr. 5.—
6 mois . . . 2.50
3 mois . . . 1.25
1 mois . . . 0.45

ETRANGER

Le port en sus

ANNONCES

10 centimes la ligne ou son espace

Offres et demandes d'emplois, gratuites pour tous les abonnés

Les PETITES ANNONCES au-dessous de 6 lignes, 75 centimes pour trois insertions.

LA SENTINELLE

ET LE
COURRIER
JURASSIEN

JOURNAL ÉCONOMIQUE & SOCIAL
ORGANE DU PARTI SOCIALISTE

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Rédaction et Administration: Rue de la Serre 35 a, LA CHAUX-de-FONDS

Que les Camarades qui tiennent à nous aider dans notre tâche d'émancipation travaillent sans relâche à trouver de nouveaux abonnés et à faire valoir les annonces de **LA SENTINELLE**

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous signaler toute irrégularité dans la distribution du journal, soit par la poste, soit par les porteurs.

L'ADMINISTRATION.

Pour 3 fr. 75

on s'abonne à **LA SENTINELLE** dès maintenant à fin année par simple carte postale adressée à P. Nicol fils, Porrentruy, ou Administration de **LA SENTINELLE**, Chaux-de-Fonds.

UNE ÉCOLE DANGEREUSE

Les cours préparatoires d'instruction militaire recommencent cette semaine. Ils sont encore facultatifs; peut-être ne le seront-ils plus l'année prochaine, car nos colonels qui s'appêtent à gruger les 100 millions du tarif douanier, ne manqueront pas de rendre ces cours obligatoires d'ici à quelque temps, ça leur permettra de se faire payer grassement les heures qu'ils emploieront à se pavaner en uniforme sur les places publiques. Aussi, avant qu'il ne soit trop tard, voulons-nous élever ici une énergique protestation et chercher à détromper ceux qui pourraient peut-être croire à l'excellence ou simplement à l'utilité de ces cours.

Les officiers qui sentent leurs hommes leur échapper au service se rabattent sur la jeunesse; voyant que des citoyens au caractère déjà formé n'ont pas le vain goût des galons ni des exercices à la prussienne, ils songent à exploiter l'ardeur et l'enthousiasme d'adolescents qui ne comprennent pas encore l'horreur du métier de tueur d'hommes.

Jeunes gens, futurs citoyens, prenez garde! Ne cédez pas à un premier mouvement de vanité. Ne vous engagez pas à la légère. Songez que pendant cinquante heures les galonnés s'appliqueront détruire votre volonté; à faire de vous une chose une machine sans initiative et sans responsabilité.

Voulez-vous rester un homme conscient et libre? Eh bien! n'allez pas à ce cours. Vous trouverez ailleurs l'occasion de déployer votre ardeur juvénile. Si vous avez besoin d'exercices physiques entrez dans une société de gymnastique ou travaillez seul, et laissez à de plus naïfs le soin de jouer les marionnettes pour le plus grand ébahissement des gamins.

Mères de famille, sœurs aînées qui avez travaillé si longtemps à l'éducation de vos fils et de vos frères, vous qui vous êtes dépensés dix ans durant à leur donner

des sentiments de bonté et d'amour, permettez-vous que d'autres viennent détruire votre ouvrage? Ne sentez-vous pas qu'il est de votre devoir d'éloigner vos proches de cette école?

Et vous tous ouvriers du progrès, vous qui avez l'horreur du sang versé, ne cherchez-vous pas à arrêter tous ceux que vous pourrez sur ce chemin, où l'esprit de vaines satisfactions d'amour-propre entraîne tant de jeunes gens? Quoiqu'il soit couvert de roses, ce chemin n'en reste pas moins le chemin du crime! Au 15 mars il s'est trouvé, dans le canton, 2000 hommes pour repousser l'injuste impôt par lequel on va extorquer aux pères de familles chargés d'enfants des dizaines de millions qui tomberont dans les gouffres militaires. Eh bien, cette belle manifestation ne suffit pas. Il faut que la plupart de ces citoyens se retrouvent dans une grande protestation contre les abus du militaire et en attendant le rejet de la muselière fédérale, le devoir de tous est de lutter contre ceux qui veulent oblitérer la mentalité des jeunes gens par ces cours préparatoires.

Un groupe de socios du chef-lieu.

CHEZ NOUS

Où passe l'argent de la Caisse fédérale. — Clavelly, étalon de la Confédération vient d'arriver aux Bois. A cette occasion les journaux nous apprennent que cette rare bête a été payée par la Confédération la jolie somme de 42,000.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Caisse fédérale a le moyen de dépenser autant pour un seul cheval. Maintenant que les tarifs vont augmenter, elle pourra s'en payer de 60,000 fr. Gageons qu'à ces prix-là le fournisseur pourra se retirer des affaires sous peu.

DANS NOS FABRIQUES

Avez-vous peut-être travaillé dans une de nos fabriques? Si oui, vous devez savoir ce qui s'y passe. Vous en connaissez les règlements qui, arbitraires ou non, ont été soumis à la sanction du Conseil d'Etat, sans que l'ouvrier qui est le premier intéressé ait son mot à dire. Vous êtes admis dans une de ces fabriques et la première chose qu'on fait dès que vous êtes entré, c'est de vous présenter le règlement à signer, qu'il vous convienne ou non. Il y a de ces règlements qui sont parfois cocasses, d'autres sont bêtes, ce qui n'a pas empêché le Conseil d'Etat d'y apposer la griffe de la sanction. Et l'ouvrier, à qui le règle-

ment est présenté pour la signature, ne sait pas si, après l'avoir lu — lorsqu'il le lit, ce qui n'arrive pas souvent — il doit rire ou se fâcher. N'importe, il faut gagner sa vie, le gagne-pain avant tout il vaut donc mieux signer et ne rien dire pour ne pas être chassé, à peine entré.

Alors, il arrive ceci. Si, pendant votre stage dans la fabrique vous avez le malheur de faire une observation ou de critiquer certaines coutumes intérieures, on vous répond simplement:

« Vous avez signé le règlement, par conséquent, vous l'avez accepté. Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à partir, il y en a trente ou quarante qui guettent votre place. Amen! »

Et ce cas se présente tous les jours dans l'une ou l'autre de nos fabriques.

Dans nos fabriques, d'ailleurs, le règlement est là pour la forme, car l'ouvrier est soumis à l'arbitraire des chefs d'ateliers qui la plupart du temps — il y a des exceptions — sont des brutes qui feraient mieux comme gardes-chiourmes que pour diriger le travail dans une usine. Un fait dont j'ai eu l'occasion de me rendre compte, c'est que dans cette engeance-là, ce sont les étrangers qui sont les plus mauvais.

Je sais dans quelque coin de notre bonne ville de Neuchâtel, un atelier qui se trouve sous la direction de ces « sales poils ». N'ayant pas l'habitude de faire des personnalités, je ne citerai ni l'usine ni le nom du type visé. Celui-ci a sous ses ordres des femmes qu'il traite d'une façon scandaleuse. Les gros mots, les injures ne leur sont pas ménagés et c'est sans pitié que cette brute, je ne dirai pas, les fait travailler outre mesure, mais les exploite. Et cela se passe dans une usine dont les chefs se piquent d'être gens religieux.

J'ai eu l'occasion, incidemment, d'entendre les plaintes de quelques-unes de ces pauvres ouvrières qui se racontaient en pleurant, leurs misères d'atelier et qui souffraient de voir la lâcheté de leurs camarades mâles qui devant les injures qu'on leur adressait, n'avaient pas la force de protester.

A cela rien d'étonnant, le même fait se passe dans toutes nos fabriques. L'ouvrier n'a qu'une ressource pour répondre aux insultes, aux vexations de ses maîtres, c'est de ronger son frein et de faire le poing dans sa poche.

Et pourtant!... Oui, si l'entente existait entre eux, ce qu'ils pourraient faire les ouvriers!

Ah! si au lieu de perdre leur temps en vaines discussions, en plaintes inutiles, ils s'organisaient; si, comprenant enfin que pour eux, comme pour les pre-

miers Suisses, il n'y a qu'à mettre en pratique notre belle devise nationale: « Un pour tous, tous pour un », pour arriver à être les maîtres, ils travailleraient à s'organiser, à former un immense faisceau de toutes les forces ouvrières. Mais pour cela, il faut l'entente il faut mettre de côté toutes les rancunes, toutes les rivalités, toutes les questions futiles qui divisent, pour ne voir qu'un but: la force par l'organisation.

Mais j'ai encore un autre point à relever dans mon article. Il s'agit de l'inspecteur des fabriques.

Je crois qu'il ne se passe pas de jours sans qu'un ouvrier vienne me dire: « A quoi sert l'inspecteur des fabriques? » A quoi je réponds: « A retirer sa paie de la Confédération, parbleu! »

En effet l'inspecteur qui est, je le dis sans arrière-pensée, un brave homme, est malheureusement, un fonctionnaire nul, par sa faute bien entendu, parce qu'il n'a pas les coudées franches vis-à-vis des patrons, étant lui-même un ancien patron, et je dis que l'inspecteur des fabriques ne sera efficace que le jour où un ouvrier sera inspecteur.

Ah! me direz-vous, mais alors cet inspecteur-là ne soutiendra que les intérêts des ouvriers. Eh! parbleu, c'est justement ce qu'il faut, le patron étant suffisamment armé, trop armé même, pour défendre les siens, tandis que l'ouvrier ne l'est pas du tout.

Tenez, un fait. L'autre jour, l'inspecteur des fabriques passait à Neuchâtel. Je ne sais s'il avait annoncé son arrivée, mais ce que je n'ignore pas, c'est que les chefs de fabriques étaient prévenus de son passage et que les ordres avaient été donnés aux sous-chefs pour masquer toutes les déficiences des installations, tant au point de vue de l'hygiène que des machines. Vous voyez d'ici les effets du passage de l'inspecteur.

Je me rappelle un fait qui s'est passé il y a environ une dizaine d'années. Je travaillais dans un atelier où l'on était au frais pendant l'été, mais par contre où l'on gelait en hiver, malgré le chauffage à la vapeur.

Un jour passe l'inspecteur accompagné du chef de fabrique.

L'inspecteur, s'adressant alors au chef d'atelier lui demanda s'il y avait assez d'air dans ce local. « Seulement trop » répondit le contre-maître. Le patron voyant que son sous-ordre avait fait une boulette en répondant ainsi, lui posa simplement cette question en l'appuyant d'un ton énergique: « Comment, trop? »

Le contre-maître se ravisant alors, car il avait compris qu'en lançant le mot

trop, il avait fait une bêtise, répondit : « J'ai voulu dire qu'il y avait assez d'air dans l'atelier... » et l'inspecteur s'en alla satisfait.

Pour une fois qu'un inspecteur s'avisait d'interroger le chef-ouvrier ce n'était pas fort.

Et quand je disais que l'inspectorat des fabriques tel qu'il existe maintenant est parfaitement inutile, n'avais-je pas raison ?

Neuchâtel, le 22 mars 1903.

Emile NEUHAUS.

SCANDALES MILITAIRES

Le peuple suisse ne s'est pas encore prononcé sur la loi inventée par les militaristes pour museler la presse, que de gros scandales révélés par cette même presse et, en particulier, par la presse socialiste, viennent démontrer toute la valeur du droit de libre critique de nos institutions même militaires.

Un officier supérieur, que la *Zürcher Post* n'a point voulu nommer, a publié dans ce journal une série de révélations qui ont jeté l'émoi chez tous les patriotes. L'armée, cette machine admirable pour laquelle ils nous demandent sacrifices sur sacrifices, dont il ne veulent pas même que nous discutions la nécessité, du moins sans risquer la prison, l'armée, école d'abnégation, du courage, de la discipline, du dévouement et d'une multitude d'autres vertus, l'armée apparaît tout à coup comme le foyer de la discorde, de la révolte des chefs contre les règlements, de la brigue, de la délation, en un mot l'expression la plus élevée de l'incapacité et de la corruption bureaucratique.

Le corps de nos officiers se recrute de plus en plus parmi les tempéraments serviles, grâce à la flatterie et à la protection. Tout ce qui est indépendant, tout ce qui montre quelque originalité est sévèrement écarté.

Notre état-major général s'occupe d'études historiques, de vieux drapeaux et de vieux châteaux. La commission pour l'étude des nouveaux canons (ceux qui vont nous coûter 21 millions), a été soigneusement choisie en dehors des rares hommes qui ont les connaissances scientifiques suffisantes pour y connaître quelque chose. Nous manquons d'un ordre de service de campagne. Une guerre

nous trouverait sans aucune préparation et le simple incident Sylvestrelli a mis nos grands plumets dans une situation embarrassante. (Rien d'étonnant à cela, nous n'avons pas même pu réussir la parade au roi d'Italie à Gœschenen, c'était assez fichant). Chefs d'armes, chefs-instructeurs, et le chef du Département militaire se tirent à qui mieux mieux dans les jambes, au figuré bien entendu. Les uns tombent en disgrâce sans raison apparente, d'autres s'élèvent portés aux hautes charges par des mains mystérieuses. Et la racine du mal est, paraît-il, très profonde, nos institutions militaires auraient besoin d'une refonte complète ou plutôt d'un nettoyage peu ordinaire.

Notre gouvernement interpellé à ce sujet, par un membre du Conseil National a dû reconnaître que la situation était déplorable, non sans cependant accuser de haute trahison ceux qui ont osé dénoncer publiquement cet état, car évidemment le mal ne consiste pas en ce que la corruption règne, mais seulement en ce qu'elle soit connue.

En face d'une telle situation, les militaristes ne doivent regretter qu'une chose, c'est de n'avoir pas muselé la presse plus tôt. Avec une bonne loi en vigueur depuis six mois tout cela était évité, notre peuple conservait, pour sa plus grande tranquillité, une confiance illimitée en ses chefs et ceux-ci continueraient gentiment à sauvegarder à un prix vraiment dérisoire nos libres institutions, car ce n'était pas la peine de nous plaindre : l'indépendance pour 30 millions par an et la liberté de la presse ; ils nous auraient demandé encore quelques petites libertés par-dessus le marché que nous aurions eu mauvaise grâce à les leur refuser.

Mais voilà, même à ce prix, nous ne sommes plus sûrs de toujours rester suisses. Ça devient inquiétant. Que faire ? Donner jusqu'à notre dernier sou et jusqu'à notre dernière liberté, nous ne serons alors peut-être guère mieux que les moujiks, mais nous serons en mesure de maintenir notre glorieuse indépendance contre les attaques des Français, des Allemands, des Autrichiens ou des Italiens.

C. NAÏNE.

NOS BONS JÉSUITES

(Orthographe simplifiée.)

Nous lisons dans le *Journal de Brest*, à la date du 20 février :

« Un nouveau scandale clérical vient de se produire dans notre ville. Depuis quelques jours, différentes plaintes étaient parvenues au Parquet, émanant de parents dont les enfants allaient à l'école des frères. On signalait des actes de la dernière immoralité dont s'était rendu coupable le supérieur de l'établissement des frères de la doctrine chrétienne, en religion frère Duvian.

» Une enquête judiciaire fut commencée, d'abord discrètement, puis ouvertement, et les faits révélés parurent suffisamment établis pour qu'un mandat d'arrêt fut lancé contre l'ignorant. Pensez donc !.. 7 enfants de dix à douze ans souillés, dont trois contaminés...

» Mais... prévenu à temps par de bonnes âmes dévotes, l'ignoble personnage a pris la fuite. On est pourtant sur ses traces et son arrestation paraît imminente. (Elle a eu lieu ces jours derniers.)

Elle est savoureuse la morale des calotins.

Chronique Neuchâteloise

L'INTOLÉRANCE A NEUCHÂTEL

Rien de changé à Neuchâtel depuis des siècles ! Tous les journaux du pays ont parlé de l'incident survenu à la conférence Rouzeaux et Louis.

M. le pasteur et professeur de théologie Ernest Morel, s'est montré à cette occasion aussi intolérant que son collègue M. le pasteur et professeur de théologie Dubois qui appelait Wilfred Monod un polisson, parce qu'il n'est pas de son avis.

Neuchâtel aura un jour dans l'histoire un renom célèbre, ce sera celui d'avoir cultivé tous les genres d'intolérances. Naguère, c'était Farel que les sacrificateurs voulaient d'abord noyer dans les fontaines, pendant qu'eux se noyaient dans le vin !

Hier c'étaient les salutistes que les pharisiens neuchâtelois lapidaient au Mont-Blanc, là où siège triomphalement la caisse d'épargne !

Aujourd'hui c'est Wilfred Monod qu'on conspuait dans les milieux académiques, puis c'est catholiques et protestants qui en veulent venir à se prendre

il était entendu *a priori* que la Fédération régionale des travailleurs et la *Main Noire* étaient une seule et même chose, la condamnation s'ensuivait sans plus de discours.

Par chance, les survivants ont parlé. Des lettres ont pu franchir les murailles des pénitenciers et arriver, par le journal *Tierra Libertad*, au grand jour de la publicité. C'est ainsi que nous avons connaissance des horreurs dont les cachots furent témoins. Une lettre d'Antonio Valero, écrite du pénitencier de la Gomera, raconte comment Manuel Gago et Salvador Moréno furent impitoyablement bâtonnés. « Tapez dur, disait un lieutenant, jusqu'à ce qu'ils disent oui à tout ce qu'on leur demande. » On les sépara, puis on tira des coups de fusil, et l'on fit croire à chacun d'eux que l'autre était mort et qu'il allait subir le même sort s'il n'avait pas son affiliation à la *Main Noire*. Le trésorier de la Fédération régionale des travailleurs fut contraint, sous le bâton, de dire où se trouvait l'argent dont il était dépositaire. Il faudrait deux pages de la *Dépêche* pour la seule énumération de toutes les tortures auxquelles ces malheureux furent méthodiquement soumis, sans qu'on pu réussir, d'ailleurs, à leur arracher des aveux contraires à la vérité. Il faut lire la lettre dans laquelle Salvador Moreno raconte comment il vit partir pour le gibet Jean Ruiz, le maître d'école, couvert de sang et les chairs en lambeaux...

(A suivre.)

aux cheveux, pour ceux qui en ont encore !

Et pendant que la ville croupit dans les ténèbres, les sorciers gagés par l'Etat continuent à faire le plus grand des miracles, celui de se tenir à leur place de charlatans, malgré le progrès des sciences dans les pays circonvoisins. Et l'esprit sacro-saint des Dubois, des Godet continue à planer comme l'aigle à deux têtes chamarré de chevrons, sur la bonne ville où on dit du mal de tout le monde et rarement du bien.

Mort à l'intolérance ! Guerre aux pharisiens ! Vive la liberté !

PHARE.

Hauts-Geneveys. — *Un fait barbare.* — On nous écrit :

« Samedi dernier, un père de famille de notre localité avait envoyé ses enfants (ils étaient trois) ramasser quelques dents-de-lion. Mais il avait compté sans le propriétaire du champ, M. von Almen, qui, voyant ces gamins, prit du pétrole et le répandit dans leur panier, en ayant soin encore d'en répandre aussi dans le champ, afin que les dents-de-lion ramassées et ceux qu'ils auraient pu ramasser encore, soient rendues inutilisables.

Des faits pareils, aussi honteux, méritent d'être signalés, et ceux qui les commettent, cloués au pilori de l'opinion publique.

Un écauré.

Chronique Locale

Bienfaisance. — La Société philanthropique « l'Ouvrière » a reçu avec reconnaissance par l'entremise de M. Jules Etienne 11 fr. 80.

Merci aux généreux donateurs.

Commission politique. — Assemblée générale samedi 4 avril, à 8 h. 1/2 du soir au Cercle ouvrier.

Il ne sera pas envoyé d'autre convocation.

Université populaire. — A la demande qui lui a été adressée de différents côtés, l'Université Populaire a prié M. Barrelet, qui a bien voulu accepter, de donner un cours sur le Traitement naturel. On sait que ce mode de médication jouit d'une faveur marquée et que le curé Kneip et d'autres vulgarisateurs l'ont fort popularisé. M. Barrelet, qui a déjà donné dans notre ville deux conférences très appréciées, intéressera sûrement ses auditeurs que nous souhaitons nombreux.

Syndicat des ouvriers tailleurs de la Chaux-de-Fonds, du Locle et des environs. —

Le syndicat des tailleurs invite les ouvriers en quête d'ouvrage de ne pas accepter d'offre de travail de la maison Vve Leuzinger, en notre ville, vu les baisses de salaire en dessous du tarif qui ont nécessité plusieurs interventions de la part du syndicat ; chaque fois de belles promesses lui ont été faites par MM. les dits patrons, mais jamais elles n'ont été maintenues ; aussi, les ouvriers embauchés dans cette maison n'y restent en général pas longtemps. Dernièrement encore, trois ouvriers se voyaient forcés de quitter le travail pour cause d'une retenue qui leur était faite arbitrairement sur leur salaire ; en outre, l'un de ces trois travaillant à l'heure ne put jamais obtenir le prix réglementé par le tarif qui prévoit un salaire de 50 centimes à l'heure, il n'a jamais reçu que 5 francs pour une journée de 11 heures, mais ces bons patrons ont toujours bien largement retenus les heures d'absence du dit ouvrier ; lorsqu'une commission du syndicat était envoyée

Feuilleton de LA SENTINELLE

LA MANO NEGRA

PAR

G. CLÉMENTEAU

Suite

Les faits les plus notoire se groupent autour de trois procès fameux : le procès de la Parrilla, le procès d'Arcos, le procès des Quatre-Chemins.

Le procès de la Parrilla, qui fut le plus retentissant des trois, eut pour point de départ une vengeance d'ordre privé. Le 4 décembre 1882, Bartolomé Gago Campos fut tué par son cousin Manuel Gago. Ils appartenaient tous les deux à la Fédération régionale des travailleurs. L'un avait fait expulser l'autre, ils avaient échangé des menaces de vengeance. Se rencontrant dans la campagne, en présence d'un tiers, Cristobal Fernandez Torrejon, ils en vinrent aux mains et Manuel tua Bartolomé. En somme, un simple fait divers. Les acteurs du drame étaient connus, aussi bien que les causes. Il n'y avait point de mystère. Mais il s'agissait de profiter de la circonstance pour anéantir la Fédération régionale des travailleurs. On ne fit pas moins de cent arrestations alors qu'on ne pouvait relever de charges relatives au crime que contre deux ou trois personnes au plus. Cent arrestations ! Et devant le tribunal de la Audiencia de Jerez, le ministère

public demanda quinze condamnations à mort.

Nous avons des extraits du réquisitoire de D. Manuel Azcutia, qui occupait le siège du ministère public devant le Tribunal suprême de Madrid, où l'affaire vint en cassation. Il y est parlé de tout, excepté des circonstances de faits. L'unique préoccupation de l'accusateur est « d'établir » que la « Fédération régionale des travailleurs » et la « Main Noire » sont une seule et même organisation, instituée pour répandre la terreur dans tout le pays. Pour ce qui est de prouver l'existence de la *Main Noire*, ou de fournir seulement quelque présomption en faveur de cette hypothèse, D. Manuel Azcutia ne s'en préoccupe guère. En revanche, quelle description de ce « tribunal secret, dont les moyens d'action pour l'exécution de ses barbares et iniques projets sont le feu, le fer et le poison ; de sorte que ni le père ne pouvait se refuser à plonger le poignard dans le cœur de son propre fils, ni le fils ne pouvait se refuser à plonger les mains dans le sang de son propre père, si le tribunal le lui ordonnait ! » Quel rapport avec le meurtre commis au moulin de la Parrilla, pour des raisons connues et avouées, on ne saurait le dire. Qu'importe ? « Ni avec la plume de Victorien Sardou, ni avec la plume de Bouchard, ni avec le pinceau de Casado ou de Pradilla, on ne pourrait donner à ce drame le véritable et horrible coloris qui lui est propre. » Résultat de cette « éloquence » *Sept hommes garrottés, six condamnés à la chaîne perpétuelle, sans parler d'un autre qui devint fou sous les tortures.*

Tout ce qu'on put prouver, c'est que l'un des condamnés était bien le président de la section locale de la Fédération régionale des travailleurs et l'autre le secrétaire. Et comme

chez ces patrons pour éclaircir les faits, ceux-ci répondirent qu'ils ignoraient que le dit ouvrier travaillait 11 heures par jour.

Fait à noter : cet ouvrier qui est marié, travaillait depuis une année chez les dits patrons. La petite retenue dont nous parlons, rapporte donc annuellement un boni de 156 francs à ces messieurs au détriment de l'ouvrier qui peine toute la journée pour un maigre salaire.

Ah ! la belle loyauté patronale, nos félicitations.

Le syndicat des tailleurs.

Le thé est une boisson stimulante et nutritive, un bon thé est une excellente boisson, les thés VIGOR sont les meilleurs, les qualités supérieures se vendent aussi en petits paquets pour être à la portée de toutes les bourses. Pour la vente en gros : A. Naine-Robert, Fesoux-Neuchâtel. 2

Chroniques Jurassiennes

Porrentruy. — Concernant la fameuse baisse faite par le fabricant d'horlogerie Simon sur les échappements, nous recevons d'un ouvrier les lignes suivantes :

Porrentruy, le 29 mars 1903.

Monsieur le Rédacteur de la *Sentinelle*,
Chaux-de-Fonds.

Permettez-moi d'user quelque peu de vos colonnes pour y insérer les réflexions que m'a suggéré l'article paru la semaine dernière dans la *Sentinelle*, ayant trait à la baisse formidable que n'a pas craint de faire subir aux ouvriers, M. E. Simon, fabricant d'horlogerie en notre ville. J'attendais pour samedi quelques lignes dans l'*Ouvrier catholique* blâmant la conduite de ce patron qui profite du moment où les ouvriers sont plongés dans la dernière des misères pour les étrangler encore davantage.

Mais j'ai beau en retourner le journal favori des cléricaux et qui ose impunément s'affubler du titre pompeux d'*Ouvrier*, d'un bout à l'autre, pas la moindre trace d'articles de ce genre.

J'en ai conclu que ce journal était le contraire de ce qu'il devait être et devrait plutôt s'appeler *Le patron*, ou bien chose possible encore, M. Simon aura payé la rédaction de ce journal pour se taire.

Ce sont là des suppositions que l'on serait tenté de croire comme réelles, en voyant le mutisme intéressé de cette gazette anti-ouvrière.

A présent, je suis fixé sur la valeur du dit journal et je rentre dans le rang de ceux qui l'estiment à sa juste valeur.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

Un abonné de l'« Ouvrier catholique. »

Note de la Rédaction. — Il est bien heureux que de temps à autre, quelques citoyens embrigadés par l'arche sacrosainte de l'*Union catholique ouvrière* jettent un regard derrière eux et constatent eux-mêmes de quelle manière inique ils sont trompés par les faux apôtres du mouvement social.

Si notre correspondant occasionnel avait lu régulièrement la *Sentinelle*, il saurait également que la doublure du *Pays* n'a jamais voulu dire un mot, un seul, de la situation qui était faite aux ouvriers des fabriques de tiges de bottes de notre ville, il n'a pas voulu souffler mot des tortures que fait endurer certain patron graveur de notre ville à de pauvres petits italiens en service chez lui.

Il n'a pas non plus relevé le prix des salaires dérisoires payés aux ouvriers employés à la partie brisée dans une des plus importantes fabriques de Porrentruy.

Pourquoi ce silence, s'il s'agissait d'ouvriers en faute il serait là pour leur tomber dessus, mais il s'agit de patrons.

Glovelier. — *Au trou de la mort !* — On nous écrit :

Votre honorable journal a relaté en son temps, l'interpellation du citoyen Reimann, député ouvrier à Bienne, qu'il développa en novembre dernier au Grand Conseil bernois, interpellation qui avait pour but de questionner le gouvernement sur ce qu'il comptait faire vis-à-vis de certains entrepreneurs de la ligne Glovelier-Saignelégier, qui en prenaient trop à leur aise sur le dos de leurs ouvriers.

Chacun sait que ces malheureux, venus d'Italie et de Hongrie, alléchés par de belles promesses, s'y virent contraints aux pires procédés.

On ne se contentait pas de ravalier leurs salaires, on leur retenait des sommes importantes et que leur ignorance des lois suisses les mettaient dans l'impossibilité de faire aucune réclamation.

On leur faisait payer des sommes bien plus fortes qu'elles ne devaient l'être réellement pour assurances, on leur retenait pour l'huile, pour les lampes, etc. On les obligeait à se nourrir, à se loger, à se vêtir chez les stipendiés des entrepreneurs.

Au lieu de les payer en monnaie légitime, on leur remettait des jetons, au point qu'un pauvre diable, voulant écrire

à sa famille, ne put se procurer de timbre-poste, l'administration postale n'acceptant pas en paiement ces médailles-là. S'il arrivait qu'un ouvrier osât se plaindre — fait assez rare chez des gens ignorants et soumis — celui-ci était encore bien rossé pour lui apprendre à mieux respecter ses exploités.

Enfin, on crut que quand le gouvernement eut été saisi de l'affaire, toutes ces vilénies disparaîtraient. Mais tel ne fut pas le cas, car les procédés *knoutiques* n'ont pas changé, la paie se fait encore avec des médailles. Quand l'autorité mettra-t-elle un frein à pareille exploitation ? C'est une honte pour la Suisse, quand ces ouvriers, rentrés dans leur pays, font la narration de la vie qui leur a été faite en Suisse.

Un autre point et non pas le moins important, c'est la série lamentable des accidents qui se produisent depuis environ six mois tout le long de la ligne.

Il se passe très peu de semaines sans que les journaux nous apprennent — il y en a qui les cachait — qu'un ou plusieurs accidents sont survenus sur la ligne. On n'entend causer que d'ouvriers à moitié écrasés, d'autres, des membres mutilés, et d'autres encore, assommés ou se plaignant de lésions internes.

Véritablement, que peut-on dire d'une pareille anomalie ? N'y a-t-il pas par là-dessous quelques mesures de précaution que les entrepreneurs négligeraient de prendre ? On le croirait facilement.

Aucune ligne n'a eu autant de demi-tués ou d'écrasés que le Glovelier-Saignelégier.

Il semble que l'Etat, les autorités de districts et de Communes, le Conseil d'administration de la ligne devraient rechercher davantage les véritables causes de ces multiples accidents et les prévenir mieux que jusqu'ici, car jusqu'à présent ce n'a été que le *trou de la mort !* *Un de vos lecteurs.*

Premiers effets du tarif douanier suisse

Au Conseil des ministres, M. Silvela a déclaré que le projet du nouveau tarif douanier suisse serait très nuisible aux produits espagnols. Il a ajouté que si le projet était adopté, le traité de commerce hispano-suisse serait dénoncé par l'Espagne.

— Le *Corriere*, de Milan, après avoir rappelé que la Suisse est la meilleure cliente de l'Italie, écrit ceci :

« La Suisse a pu prospérer, parce qu'elle a pu résister jusqu'ici aux courants qui la poussaient à l'isolement économique. »

» Aujourd'hui le danger est beaucoup

plus grave parce que les intérêts en jeu sont plus importants et parce que, tout autour de la Suisse, l'esprit de représailles souffle avec violence. »

(Fédération horlogère.)

Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40
Installation d'eau et gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. *Devis gratuit sur demande.*

CERCLE OUVRIER, Serre, 35 a
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

JEAN WEBER, Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds. — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ, Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industrie, 3. Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

AU GAGNE-PETIT, Laines, Soieries.
E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. *Corsés français, prix de fabrique. — Blancs.*

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10
Grand choix de Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matle. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin, Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES Demandez à vos épiciers la Chicorée *Moka des familles*, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

20 % LIQUIDATION 20 %
Hutmacher-Schalch. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantaisie.

LIQUIDATION de tous les meubles et fournitures de l'ameublement
E. Hartmann, Balance, 14.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres
Spécialité d'articles mortuaires en t. genres. **DU PANIER-FLEURI**

C. NAINE, rédacteur responsable
Impr. F. ZUCKINELLI, Locle

AU LION
G. Stüssli

Immense choix de
CHAUSSURES
Qualité & Prix
avantageusement connus

Place Neuve
N° 10
Maison
Gd. Confiserie Douillot

A LA VILLE DE RIO
LA CHAUX-DE-FONDS
19, RUE DANIEL JEAN RICHARD, 19
Maison spéciale, la plus ancienne, pour la vente des
CAFÉS VERTS ET CAFÉS TORREFIÉS
CHOIX IMMENSE POUR TOUS LES GOUTS et à tous prix
Chocolats — Cacao — Thé — Biscuits — Desserts
Tous les Cafés sont torréfiés à Genève
On moule en magasin

LIQUIDATION DE L'AMEUBLEMENT
E. HARTMANN
Rue de la Balance, 14
soit, Stores, Tentures, Rideaux, Etoffes, Crins,
Plumes et Duvets.
EBÉNISTERIE. — TAPISSERIE. — LITERIE
Prix 20 % en dessous du prix de facture.

PETITES ANNONCES
Service gratuit pour les abonnés à „La Sentinelle“

DEMANDES DE PLACES
99-1 JEUNE MÉCANICIEN cherche place d'assujetti sur étampes d'ébauche ou sur les aiguilles.
Adresser les offres au bureau de La Sentinelle.

UN REMONTEUR ayant l'habitude de la petite pièce ancre et cylindre soignée, demande place dans bon comptoir ou de l'ouvrage à la maison. S'adr. Grenier 39D.

A VENDRE une poussette-calèche usagée pour 10 francs.
S'adresser Eug. Jaccard, Fleurs, 3.

ON DEMANDE un ouvrier sellier pour la campagne. S'adresser P. Chenaux La Sonnaz près Courtepin.

IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE
Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. — Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

UN HOMME SÉRIEUX demande place de suite dans un atelier de monteurs de boîtes comme soudeur d'assortiments ou autre emploi. — S'adresser rue Numa Droz 90, au 1er étage, à droite.

100-1 ON DÉSIRE placer un jeune garçon de 14 ans, pour des travaux de magasin ou de bureau; s'adresser au bureau du journal.

A louer chambre garnie à la même adresse, à vendre un vélo en bon état. S'adresser à M. Paul Aubry, Route de Courtedoux, Porrentruy.

Demandez la „Sentinelle“

Belle Maculature au Bureau de La SENTINELLE

CADAVRE TROUVÉ

Dans les Côtes du Doubs, près La Chaux-de-Fonds, le 23 mars courant, on a trouvé au pied d'une paroi de rochers le cadavre d'un inconnu, âgé de 65 à 70 ans, taille 1,69 mètre, corpulence moyenne, cheveux gris, front étroit, nez moyen, légèrement tordu du côté droit, bouche moyenne, dents de la mâchoire inférieure ébréchées, à la mâchoire supérieure plus qu'une incisive, visage osseux, pommettes, barbe entière grise, atteint de calvitie pariétale, et d'une hernie inguinale double.

Chapeau feutre mou noir, avec coiffe bleue, marquée François Canton, St-Imier. Manteau drap brun, col en velours noir, doublure rayée rouge et noir, complet milaine gris fer, foulard gris, avec points et raies foncés, chemise en couleur rayée gris et rouge, longs bas en laine rouge, rattachés avec de la laine grise, gros souliers ferrés à lacets, ceinture en cuir.

Sur le cadavre on a trouvé une montre métal 3/4 platine, mouvement nickelé 15 à 18^m cadran émail avec fleur bleue au centre, un mouchoir de poche brun quadrillé sans marque, un bonnet à poil, un porte-monnaie en cuir noir, contenant une pièce de deux sous français, un petit sac en toile grise, un petit miroir cassé avec cadre en bois.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements propres à établir l'identité de cet inconnu sont priées d'en aviser la Préfecture de la Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 27 mars 1903.

Le préfet : N. DROZ-MATILE.

PHARMACIE COOPÉRATIVE 9, rue Neuve LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture : Mercredi 1^{er} Avril

9, rue Neuve, 9

SAGNE-JUILLARD HORLOGER-BIJOUTIER 38, Rue Léopold-Robert, 38 Téléphone Maison de confiance fondée en 1889 Téléphone



**BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{TS}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS RÉVEILS
PENDULES
RÉPARATIONS GARANTIE ABSOLUE**

Ivrognerie guérison

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison à toutes les personnes, qui m'en parlent. Le succès de la cure, que je viens de faire, se proposera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en a beaucoup, seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Sihlhallenstrasse 40, Zurich III, le 28 décembre 1897. Albert Wernkli. — La signature de Albert Wernkli a été légalisée par le syndic. Wolfensberger, substitut de préfet. — Adresse : *Polyclinique privée Glaris*, Kirchstrasse 405, Glaris.

Cartes de Visite Beau choix de caractères.
IMPRIMERIE ZUCKINELLI

INFLAMMATION DE L'ARTICULATION DU GENOU

Je viens vous remercier des bons soins que vous avez donné à mon fils par correspondance et grâce auxquels son genou est actuellement tout-à-fait guéri de son inflammation. Le petit a pu retourner à l'école, il saute et court comme les autres enfants, sans qu'il se plaigne de souffrance ou de fatigue. Le genou qui a été malade n'en porte plus aucune trace et ne se distingue pas de l'autre par un signe quelconque. Ballstadt, poste Lehrberg, le 3 mai 1901, Michel Böhmländer. Signature ci-haut légalisée par Engelhardt, syndic de Brünst, le 3 mai 1901. Adresse : *Polyclinique privée Glaris*, Kirchstrasse, 405, Glaris.

Nouveau ! Machines à coudre Nouveau !

N'achetez aucune machine à coudre sans avoir visité les nouvelles machines à coudre

HAID & NEU

cannettes centrales, marchant en avant et en arrière. La plus haute nouveauté, la dernière perfection. Les anciens modèles seront vendues à bas prix, paiement 5 fr. et 40 fr. par mois, à compte ou comptant, garantie sur facture; maison de confiance.

Se recommande,

**Henri MATTHEY, 1^{er} Mars, N° 5
CHAUX-DE-FONDS**

Téléphone

Téléphone

Demandez dans les Epicerie fines, Magasins de Comestibles, Pharmacies, Confiseries, Boulangeries, Commerces de Thés, etc., les

THES CEYLINDO

MÉDAILLE D'OR

Vente en gros: **CHARLES BELJEAN, Chaux-de-Fonds**
Téléphone. Téléphone.

Avis officiels de la commune de La Chaux-de-Fonds.

INSCRIPTION DES VÉLOCIPÈDES



Tout les propriétaires de vélocipèdes et automobiles habitants la circonscription communale sont avisés qu'ils auront à se présenter avec leurs machines, du **25 mars au 30 avril 1903** au Poste de Police de l'Hôtel de Ville, pour le renouvellement des inscriptions et le contrôle des plaques. Les prix d'inscription seront couverts par une taxe de 50 centimes.

Les contrevenants à la présente ordonnance seront passibles d'une amende de fr. 5.

CONSEIL COMMUNAL

Commune de La Chaux-de-Fonds

AVIS



La circulation sur les trottoirs asphaltés de la rue Léopold-Robert, étant entravée par les chars d'enfants, la Direction de Police appliquant l'article 36 du Règlement général de Police, avise le public que les dits véhicules, poussettes, devront circuler sur le trottoir central de la rue en question, Les contrevenants seront passibles de l'amende.

DIRECTION DE POLICE

Université populaire

Cours sur les **Traitements naturels** par M. S. Barrelet. Le cours comprendra 6 leçons et commencera le **lundi 30 mars**, à 8 1/2 heures du soir, au Collège primaire, salle N° 9.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant au magasin de l'Ancre, Léopold-Robert 20, chez MM. Ch.-F. Redard, Parc 11 et A. Schnegg, concierge, collège primaire. La finance d'inscription est de **50 ct.** pour les 6 séances. — payables par les personnes qui ne sont pas membres de l'U. P.

Le cours de **botanique** recommencera prochainement; un avis ultérieur indiquera la date.

MAGASIN WILLE-NOTZ

très assorti en Mercerie, Dentelles à la main, Cols nouveauté, Laines Cotons, Bas, Chaussettes.

Fournitures pour Tailleurs et Tailleuses

UNION OUVRIÈRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Toutes les personnes, ouvriers et ouvrières, ORGANISÉS OU NON, travaillant sur une partie de l'horlogerie, qui souffrent du chômage sont priées de remplir le présent bulletin et de le retourner jusqu'à **MERCREDI 1^{er} AVRIL**, dernier délai, à l'UNION OUVRIÈRE, Cercle ouvrier, Serre 35 a.

Adresse : _____
Profession : _____
Domicile : _____
Marié ou célibataire : _____
Chômage complet du _____ au _____
Chômage partial : _____

Mme C. FISCHER, à Zurich, rue du Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre 90 cent. en timbres, sa brochure traitant de la

CHUTE DES CHEVEUX
et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

AU SECOURS

Je tousse, je suis oppressé, j'ai mal à la gorge, l'influenza

au secours; vite une bonne paire de guêtres qui me réchauffera en quelques minutes. Toute ma réclame se trouve dans la qualité et les prix. M'envoyer en centimètres le tour de la jambe. En drap, 7 fr. 50. Vernies, 8 fr. 50
A. TURIN, fab. Verrières.

VINS ROUGES 1^{re} QUALITÉ
GARANTIS NATURELS
Piémont vieux Fr. 25 } par 100 litres
Barbera très fin > 29 } non fco c. remb.
MORGANTI et Cie, Lugano. (H10670)

Les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent: 1 flacon, à 2 fr., de mon **eau anti-goitreuse** suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles.

1 flacon : 2 fr.

S. FISCHER, méd.-prat., à GRUB (Appenzell, Rh.-Ext.)

AUX MALADES PAUVRES

remise gratuite de remèdes homéopathiques les mardi et vendredi de 1 à 2 h. Grenier, 16.



Conditions spéciales aux ouvriers invent.

Agence Wolff

7, RUE LÉOPOLD-ROBERT 7

Etude d'Avocat

Renseignements juridiques. Recouvrements, Procès.

DÉFENSES PÉNALES

Directeur du Contentieux:

C. NAINE, Avocat

Pour trouver rapidement une place en Suisse ou à l'Étranger, Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc.

Pour trouver associés ou commanditaires. Joindre timbre pour réponse. Adressez-vous à l'Union des Bureaux de Publicité.

Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS

Liniment contre le Goître

fait disparaître en quelques jours les goîtres et en général toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes.

Flacons de 3 fr., 1.50 et 80 cts. Envoi contre remboursement. Le flacon de 3 fr. franco.

**PHARMACIE CENTRALE
MODEL & MADLENER**
9, rue du Mt-Blanc, 9, GENÈVE

au Bureau de La Sentinelle

Opinions sociales, Anatole France 2 brochures, fr. 1
Carnet du soldat, Tolstoï, fr. 0.50
Le manifeste communiste, Marx et Engels, fr. 1.—
Commentaire du manifeste communiste, Ch. Adler, fr. 1
Aux jeunes gens, Kropotkine, fr. 0.10
Le premier mai, Ed. de Amicis, fr. 0.10
Le collectivisme et l'évolution industrielle, E. Vandervelde, fr. 1.50
Principes d'économie politique, Ch. Gide, fr. 6

OUVRIERS, si vous voulez du bon bois sec et d'autres combustibles de première qualité, servez-vous chez G. ULLMO FILS, rue des Terreaux 51